

**Marchés annuels de l'année 2006 - Autorisation de signature**

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Pour assurer la bonne marche de ses services et assurer ses missions, la Ville de Besançon procède à des consultations de fournisseurs et d'entreprises.

Il est proposé pour l'année 2006 de passer le marché à bons de commande suivant :

Service	Intitulé	Montant annuel
Direction des Services Techniques (Bâtiments, Direction de la Maîtrise de l'Énergie, Voirie)	Acquisition de diverses fournitures destinées aux magasins des services municipaux - environ 23 lots	Minimum : 500 000 € TTC Maximum : 2 000 000 € TTC

Le Conseil Municipal est invité à en décider et à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les marchés à intervenir après mise en concurrence, ainsi que le (ou les) avenant(s) ou décision(s) de poursuivre permettant l'exécution complète des travaux, ceci dans la limite des crédits inscrits aux budgets, étant précisé que pour les avenants ou décisions de poursuivre entraînant une augmentation supérieure à 5 %, cette autorisation ne sera effective qu'après avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, en décide ainsi.

*Récépissé préfectoral du 19 avril 2006.*